



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 MARS 2025

154^{ème} séance

ORDRE DU JOUR

- ✓ 2025-154-01 Débat d'Orientations Budgétaires 2025
- ✓ Questions diverses

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 MARS 2025

154^{ème} séance

PV DE DELIBERATION N° 2025-154-01

Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2025

<p><u>13 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>BENEDETTI Paul-Félix</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>DENSARI Frédérique</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>MOSCA Paula</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>ROCCHI Maxime</u> <u>SAVELLI Jean-Michel (en visio)</u> <u>VANNI Hyacinthe</u> <u>VENTURINI Stefanu (en visio)</u></p>	<p><u>9 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. FILIPPI Petru Antone à <u>DENSARI Frédérique</u> GASTAUD Jean-Philippe à <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> FRANCISI Lisa à <u>PANZANI Jean-Paul</u> LUCCHINI Jean-Jacques à <u>MOSCA Paula</u> LUIGGI NICROSI Sébastien à <u>BENEDETTI Paul-Félix</u> MARIOTTI Marie-Thérèse à <u>SAVELLI Jean-Michel</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>VANNI Hyacinthe</u> VALDRIGHI Hervé à <u>CAMPANA Françoise</u></p> <p><u>13 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine COLOMBANI Joseph CURALLUCCI Jean GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine PROFIZI Jean-Noël</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L4312-1,

VU l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur public local,

SUR rapport d'orientations budgétaires du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

PREND ACTE de la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 31/03/2025

La Présidente



Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

DIBATITU D'URIENTAZIONE DI BILANCIU 2025

OFFIZIU D'ECCHIPPAMENTU IDROLICU DI CORSICA

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE	3
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 DE L'OEHC : PRIORITES ET PERSPECTIVES	4
BILAN ET PROJECTIONS	5
STRUCTURE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES	6
PARTIE 1 - LA TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE 2025	6
A. LA STRUCTURE FINANCIERE DE L'OEHC	6
B. LES PROJETS STRUCTURANTS ET INVESTISSEMENTS : OEHC'25	9
PARTIE 2 - LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES EN LIEN AVEC LE FONCTIONNEMENT	18
A. L'ORGANISATION GENERALE, EFFECTIFS BUDGETAIRES ET RESSOURCES HUMAINES	18
B. LA STRATEGIE COM'25 DE L'OEHC	20
C. LE SERVICE DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES RESSOURCES HUMAINES	20
D. LE SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERES	23
E. LE SERVICE CLIENTELE	30
F. LE SERVICE EXPLOITATION	26
G. LE SERVICE INGENIERIE	29
H. LE SATESE	29
I. LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE	31
J. LE LABORATOIRE	32



CONTEXTE

Le rapport qui présente les orientations budgétaires, constitue une étape essentielle du calendrier opérationnel de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse (OEHC) car il contribue au débat organisé au sein de son Conseil d'Administration en vue de l'adoption du budget primitif.

Ce débat intervient dans un contexte particulièrement complexe, caractérisé par des contraintes, notamment budgétaires, amplifiées par les conséquences du réchauffement climatique. L'eau est au cœur de l'identité de notre île, de son économie et, plus encore, de son avenir. Face aux effets du changement climatique, à la raréfaction des ressources et à l'augmentation des besoins de nos territoires, il est de notre responsabilité collective de concevoir des solutions rapides, ambitieuses, concertées et adaptées aux spécificités de la Corse et de ses territoires.

Le document d'orientations budgétaires 2025 de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse (OEHC) s'inscrit dans la continuité de la Stratégie Opérationnelle 2022-2035 de la Collectivité de Corse en matière de gestion de l'eau : **Sobriété et Résilience**.

Mise en œuvre par l'OEHC, cette stratégie doit assurer une gestion durable et équilibrée des ressources hydrauliques insulaires, tout en répondant aux défis croissants « imposés », d'une part, par le changement climatique et la pression démographique (résidente et touristique) et d'autre part, par les besoins socio-économiques notamment avec le soutien à l'Agriculture Corse.

En 2025, l'OEHC renforcera la mobilisation et le déploiement des ressources, la mise en conformité et la modernisation des barrages existants, la construction de nouveaux ouvrages de stockage, ainsi que l'aménagement en eau potable, afin de sécuriser les ressources et d'adapter leurs gestions aux effets du changement climatique.

Une attention particulière sera accordée aux territoires ruraux et de montagnes, avec la poursuite de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la gestion et l'optimisation de leurs infrastructures hydrauliques multi-usages. Ces projets répondront à des besoins variés : irrigation agricole, abreuvement, défense contre les incendies (DFCI), production hydroélectrique et photovoltaïque, alimentation en eau potable, soutien aux écosystèmes et développement local.

À cet effet, il est impératif de moderniser notre gestion de l'eau à travers une Stratégie d'Aménagement du Territoire plus opérationnelle, couvrant la période 2022-2035 et mobilisant 240 millions d'euros. Sur ce montant, 160 millions d'euros sont dédiés aux grandes infrastructures hydrauliques, tandis que 80 millions d'euros financeront l'extension et la création de nouveaux périmètres d'irrigation agricole, contribuant ainsi à renforcer l'autonomie alimentaire de l'île.

Dans le cadre de notre Programme Pluriannuel d'Investissement, l'année 2025 représente une étape décisive pour la mise en œuvre de cette stratégie opérationnelle 2022-2035. Elle repose sur des priorités majeures : le rehaussement des plans d'eau des barrages de Talza à Figari (+2 Mm³) et d'E Cotule en Balagne (+1,3 Mm³), le renforcement des interconnexions entre les réseaux, notamment à Scopettu sur Figari, la poursuite des études (*AVP septembre 25*) de la retenue collinaire de Vadina en Plaine Orientale (de 6 à 9,5 Mm³), ainsi que la création de nouveaux périmètres d'irrigation agricole dans la Vallée de Grossa, la Vallée du Rizzanese, l'Ouest Corse (Ajaccio, Appietto, Peri, Lava), le Marzulinu et le Niolu.

Par ailleurs, cette stratégie prévoit un appui significatif en ingénierie technique et financière auprès des collectivités locales, afin de favoriser le développement de petites infrastructures hydrauliques multi-usages dans les zones rurales et de montagnes.

Pour préserver la trajectoire financière des investissements hydrauliques validés par l'Assemblée de Corse et le Conseil Exécutif de Corse, l'OEHC diversifie également ses sources de financement. Parmi celles-ci figurent le Programme de Transformation et d'Investissement de la Corse, qui permet de solliciter jusqu'à 70 % de subventions étatiques pour des projets structurants, le fonds européen FEADER (mobilisant jusqu'à 80 % de subventions) dans le cadre d'appels à projets liés au Programme de Développement Rural de Corse et au Plan Stratégique National, ainsi que les fonds issus des programmes de coopération européens INTERREG Euro-Med et Next-Med (subventionnés à 80 %). S'ajoutent à ces ressources, les financements de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (RM&C) et la dotation annuelle de la Collectivité de Corse dédiée aux investissements.

Ainsi, ce rapport présente les orientations budgétaires de l'OEHC pour 2025, en mettant en avant les priorités d'investissement, les projets structurants et les actions opérationnelles destinées à **accroître la résilience de la Corse** face aux défis hydrauliques, tout en soulignant l'importance d'une approche intégrée et territorialisée. Il assure la cohérence des initiatives de l'OEHC avec les politiques publiques locales, notamment en gestion de l'eau, programmation pluriannuelle de l'énergie et préservation des écosystèmes. Il mobilise les acteurs locaux pour promouvoir une gestion équilibrée et durable des ressources en eau, réaffirmant ainsi le rôle majeur de l'OEHC dans la construction d'une Corse résiliente, où l'eau reste un levier clé du développement économique, social et environnemental.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 DE L'OEHC : PRIORITES ET PERSPECTIVES

En 2025, l'OEHC poursuit les grandes orientations budgétaires initiées en 2021, dans le cadre de la stratégie opérationnelle 2022-2035 de la Collectivité de Corse (CdC). Ces orientations s'articulent autour de plusieurs axes prioritaires :

- Soutenir un niveau ambitieux d'investissement, conformément aux engagements pris lors des précédents débats budgétaires, pour répondre aux besoins de rattrapage infrastructurel de la Corse en matière de gestion de l'eau,
- Poursuivre les efforts engagés dans la promotion de systèmes d'irrigation plus économes et en menant des programmes d'innovations en collaboration avec l'ODARC et la Chambre Régionale d'Agriculture dans ce domaine,
- Favoriser l'installation agricole notamment des jeunes agriculteurs et la stratégie d'autonomie alimentaire,
- Poursuivre le travail engagé avec les filières agricoles concernant la réforme de la facturation actuelle en visant une tarification incitative conforme au SDAGE 2022-2027 avec notamment un programme d'analyse des ratios de consommation à l'hectare des différentes cultures et de tranches de tarifications adaptées à chacune d'entre elles,
- Maîtriser et contrôler les dépenses de fonctionnement de l'OEHC en perfectionnant sa comptabilité analytique avec une rigueur financière adaptée aux défis actuels,
- Contenir la masse salariale, limitée à un plafond d'emplois de 215 postes budgétaires, en redéployant, si nécessaire, les postes libérés par les départs à la retraite vers les nouvelles missions définies par la stratégie 2022-2035, et ce malgré un contexte inflationniste,
- Renforcer les recettes de l'établissement grâce à de nouveaux dispositifs de comptage associée à une sectorisation efficace des réseaux et une optimisation technologique (Hypervision), ainsi qu'un programme pluriannuel de remplacement des canalisations défectueuses, afin d'améliorer notamment le rendement financier de l'établissement.

- Diversifier les sources de revenus de l'OEHC par le développement de nouvelles prestations (gestion déléguée des réseaux d'eau potable, assistance technique, hébergement de données de télésurveillance, contrôles métrologiques, recherches de fuites, etc.) et également par la mise en œuvre de productions hydroélectriques, photovoltaïques ou de services d'ingénierie, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

BILAN ET PROJECTIONS

Face à l'accélération du réchauffement climatique, le rattrapage du retard infrastructurel doit être réalisé dans les délais les plus courts possibles avec un objectif de volume de stockage (y compris droits d'eau de l'OEHC sur les ouvrages EDF et ouvrages OEHC) estimé à 115 Mm³ en 2050 contre 80 Mm³ aujourd'hui.

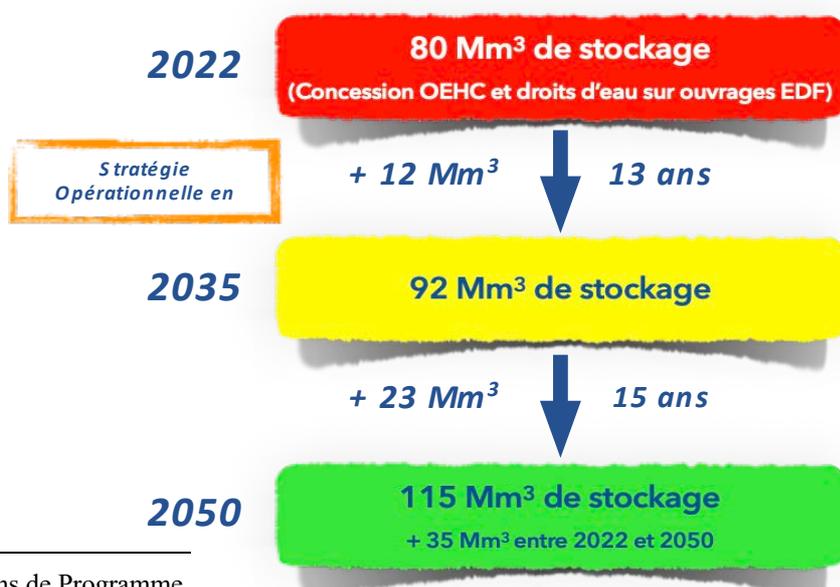
Le plan d'actions 2022-2035 vise à mettre en œuvre la première phase de rattrapage permettant à l'OEHC d'atteindre de manière progressive 92 Mm³ de stockage d'ici 2035 et intègre donc également, des actions concrètes d'économies d'eau et de sobriété permettant d'économiser près de 5 Mm³ d'eau par an. L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du déploiement de la stratégie opérationnelle 2022-2035 de la Collectivité de Corse (CdC), avec l'OEHC comme maître d'ouvrage pour l'ensemble des autorisations de programme (AP1) sollicitées. Sur la période 2022-2035, un investissement total de 240 millions d'euros est prévu, réparti ainsi :

- 160 M€ pour les grandes infrastructures,
- 80 M€ pour la création de nouveaux périmètres agricoles et l'extension des réseaux.

En 2025, le niveau d'investissement annuel devrait atteindre 20 M€ en crédits de paiement (CP²), confirmant la trajectoire fixée dans le rapport sur la politique de l'eau, voté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse fin avril 2023, qui vise 240 M€ d'ici 2035.

POUR RAPPEL :

- Travaux réalisés (2022-2024) : 57,8 M€, dont 33,46 M€ via le PTIC (État) et 24,34 M€ via la CdC,
- Travaux et études engagés en 2025 : 33,9 M€, dont 16,45 M€ (PTIC) et 17,45 M€ (CdC),
- **Total engagé depuis 2022 – 2025 : 91,7 M€, dont 41,79 M€ (CdC) et 49,91 M€ (PTIC³).**



¹ AP : Autorisations de Programme

² CP : Crédits de Paiement

³ PTIC : Programme de Transformation et d'Investissement de la Corse

Postes de recettes	BS 2024 M€	BP 2025 M€	Evol. %	Commentaires
70 - Ventes produits finis, prestations ...	24,520	24,950	+2%	En prévision, légère augmentation du chiffre d'affaires
74 - Subventions d'exploitation	9,775	9,585	-2%	Légère diminution attendue au niveau des subventions d'expl.
75 - Autres produits de gestion courante	0,075	0,045	-40%	Produits accessoires - Non significatif
013 - Atténuations de charges	2,155	2,300	+7%	Augmentation IJ Sec.Soc notamment - vient en compensation augmentation 012
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels	0,072	0,030	-58%	Produits exceptionnels - Non significatif
78 - Reprises sur amort. et provisions	4,815	5,050	+5%	En prévision, reprise sur provision suite à amélioration recouvrement fin 2025
042 - Opérations entre sections	0,100	0,100	+0%	RAS
002 - Solde de fonctionnement reporté	1,287			Pas de report au stade du BP

A noter qu'en 2025, les contraintes financières qui s'imposent à la Collectivité de Corse fixe une dotation de fonctionnement à l'OEHC de 8,78 M€ (-1,5 % par rapport à 2024).

Cette dotation contribue en partie au financement des missions confiées à l'établissement, conformément aux axes stratégiques de la Collectivité de Corse, tout en garantissant la stabilité financière de ses opérations.

2. INVESTISSEMENT

Pour la section d'investissement, les prévisions d'évolution de dépenses sont présentées ci-dessous :

Postes de dépenses	BS 2024 M€	BP 2025 M€	Evol. %	Commentaires
13 - Subventions d'investissement				
16 - Emprunts et dettes	0,590	0,610	+3%	Échéances en capital des emprunts en hausse normale compte tenu des règles d'amortissement - RAS
20 - Immobilisations incorporelles	0,780	1,600	+105%	Accélération des programmes de maîtrise d'œuvre, notamment au titre des MEC sur barrages
21 - Immobilisations corporelles	0,495	0,600	+21%	Investissements en matériel pour le compte du laboratoire, notamment
22 - Immobilisations en affectation				
23 - Immobilisations en cours	19,300	18,450	-4%	Y compris maîtrise d'œuvre du chap 20, le programme d'investissements est maintenu autour de 20M€

Mise en conformité du barrage d'E Cotule et rehausse de la RN : <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la capacité de stockage de 1,3 hm³ ○ Recalibrage du dispositif d'évacuation des crues 	10,5 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt Dossiers réglementaires : Avril 2025 ○ DCE - Consultation
Sécurisation alimentation eau potable NESSA	2 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ DCE - Consultation : avril 2025

*** Mise en conformité et Modernisation des Barrages existants : 2025**

En 2025, l'OEHC renforce la sécurité et l'efficacité hydraulique en poursuivant et initiant une série de projets dédiés à la mise en conformité et à la modernisation des barrages existants.

Ouvrage	Montant HT	Prévisionnel de réalisation sur l'année 2025
Plaine Orientale de la Corse		
Barrage de Peri : Confortement du parement aval	6,6 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travaux en cours
Barrage de Teppe Rosse : <ul style="list-style-type: none"> ○ Confortement de la protection anti-batillage du parement amont 	1,5 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Marché de travaux attribué ○ 1^{ère} phase de Travaux : Septembre 2025 - Mars 2026
Barrage d'Alisgiani : MEC du dispositif d'évacuation des crues	30 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Désignation d'un BEA - MOE complète
Remplacement de la vantellerie de la réserve de GUAZZA	2,2 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ DCE - Consultation avril 2025
Sud-Est de la Corse		
Mise en conformité du barrage de Figari : <ul style="list-style-type: none"> ○ Recalibrage du dispositif d'évacuation des crues 	5,3 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travaux en cours - Achèvement février 2026
Rehausse de la cote de retenue normale (RN) du barrage de Figari : <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la capacité de stockage de 2 hm³ 	4,5 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt Dossiers réglementaires : Avril 2025 ○ Études PRO rehausse ○ DCE Travaux rehausse

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Consultation Travaux préparatoires Pistes
Sartè : Ortolu		
Mise en conformité du barrage de l'Ortolu : <ul style="list-style-type: none"> ○ Confortement du dispositif d'évacuation des crues 	6 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Désignation d'un BEA - MOE complète
Région de Balagne		
Mise en conformité du barrage d'E Cotule et rehausse de la RN : <ul style="list-style-type: none"> ○ Recalibrage du dispositif d'évacuation des crues ○ Augmentation de la capacité de stockage de 1,3 hm³ 	10,5 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt Dossiers réglementaires : Avril 2025 ○ DCE - Consultation
Alimentation en eau potable du Ghjunsani : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'une réserve de grande capacité 15 000 m³ 	10 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ DCE - Consultation

* Création de nouveaux Ouvrages de Stockage : 2025

En 2025, l'OEHC accélère la création de nouveaux ouvrages de stockage pour augmenter les capacités de rétention d'eau et répondre aux besoins croissants des territoires corses face aux défis climatiques.

Plaine Orientale de la Corse		
Nouvel ouvrage de stockage en PO Sud : <ul style="list-style-type: none"> ○ Retenue de Vadina : 9 à 10 hm³ 	29 M€	<ul style="list-style-type: none"> ○ Études techniques : AVP : Septembre 2025 - PRO : Février 2026 ○ Études environnementales et réglementaires : ○ Réalisation des inventaires écologiques : Mars 2025 à février 2026

- **À Quenza**, les aménagements multi-usages incluent irrigation, hydroélectricité, renforcement du réseau d'eau potable et protection incendie.

Dans le cadre d'une gestion publique de l'eau et des orientations définies par la Collectivité de Corse (CdC) pour l'aménagement hydraulique, l'OEHC met son expertise à disposition des communes et territoires. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de concertation avec les élus et les acteurs locaux, notamment à travers les Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). À ce titre, le PTGE du Cap Corse a été lancé en 2024, tandis que celui du Fium'Orbu débutera en avril 2025.

3. RENFORCER ET CONSOLIDER L'OEHC : ÉLARGIR LE CADRE DE SES MISSIONS

*** DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS : ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP⁵) & EN EAU D'ASSAINISSEMENT (ASST⁶)**

L'OEHC renforce sa stratégie de gestion publique de l'eau en se positionnant sur les délégations de Service Public (DSP) d'une part, pour la production et la distribution d'eau potable et d'autre part en eau d'assainissement :

- En 2023, l'OEHC a remporté la prestation de service pour la gestion du réseau d'eau potable du SIVU de Livia et San Gavinu di Carbini,
- Des négociations sont en cours pour la DSP de gestion de l'eau potable de la commune de Sorbu è Ocagnanu,
- L'OEHC participe actuellement à des réunions de négociation avec le SIVOM de la Rive Sud du Golfe d'Ajaccio concernant les délégations de service public (DSP) pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, d'une durée de 5 ans.

*** ÉNERGIE : DEPLOIEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE**

L'OEHC poursuit le développement de l'énergie photovoltaïque sur ses terrains bâtis et non bâtis dans le cadre de sa concession :

- Dès avril 2025, les toitures et parkings des sièges de l'OEHC et de l'ODARC seront recouverts des panneaux photovoltaïques,
- Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) devrait être lancé courant 2025 pour exploiter le reste du foncier disponible de l'OEHC.

*** ÉNERGIE : RELANCE DE LA PETITE HYDRAULIQUE ET MOYEN TERME LE PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANT**

L'OEHC redynamise sa politique de développement de la petite hydraulique (jusqu'à 8 MW), visant une production minimale de 5 GWh/an, notamment dans le cadre de l'aménagement hydroélectrique du Niolu. Par ailleurs, des projets de photovoltaïque flottant seront développés à moyen terme sur les ouvrages adaptés à cette technologie.

*** IRRIGATION ET INNOVATION**

L'OEHC intensifie ses efforts pour promouvoir des systèmes d'irrigation plus économes en eau. En collaboration avec l'ODARC et la Chambre Régionale d'Agriculture, il conduit des programmes d'innovation dans ce domaine.

⁵ AEP : Alimentation en Eau Potable

⁶ ASST : Eau d'Assainissement

* **SOUTIEN A L'AGRICULTURE CORSE ET A L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE**

L'OEHC favorise l'installation agricole, en particulier des jeunes agriculteurs, et soutient la stratégie d'autonomie alimentaire sur chaque territoire par ses projets et investissements.

* **MODERNISATION DE LA FACTURATION AGRICOLE : VERS UNE GESTION OPTIMISEE**

En partenariat avec les filières agricoles, la Chambre d'Agriculture Régionale et l'ODARC, l'OEHC poursuit la modernisation du système de facturation actuel. L'objectif est d'instaurer une tarification incitative conforme au SDAGE 2022-2027, basée sur une analyse des ratios de consommation par hectare pour différentes cultures, avec des tranches tarifaires adaptées à chacune.

4. L'OEHC ET SES PROJETS EUROPEENS POUR LA MEDITERRANEE

Parmi les dispositifs de financement européen disponibles, l'OEHC pourra s'appuyer sur :

* **LE PROGRAMME INTERREG EUROMED**

Le programme Interreg Euro-MED, financé par l'Union européenne, est un dispositif de coopération transnationale inscrit dans le cadre de la politique de cohésion et de la stratégie Interreg. Il cherche à encourager le développement durable et à renforcer la collaboration entre les régions du bassin méditerranéen. Couvrant la période 2021-2027, il fait suite aux éditions précédentes, telles qu'Interreg MED (2014-2020).

Le programme Interreg Euro-MED (2021-2027) ambitionne de répondre aux enjeux communs des territoires méditerranéens en s'articulant autour de quatre objectifs majeurs : promouvoir une transition écologique en luttant contre le changement climatique, en préservant la biodiversité et en développant les énergies renouvelables ; encourager une économie durable, verte et circulaire tout en renforçant la compétitivité régionale ; améliorer la qualité de vie des populations grâce à une gestion durable des ressources et des services publics ; et enfin, renforcer la gouvernance par une meilleure collaboration entre acteurs publics, privés et société civile.

Géographiquement, il couvre des régions de pays méditerranéens de l'Union européenne tels que la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie), l'Italie (Sicile, Sardaigne), l'Espagne (Catalogne, Andalousie), la Grèce, Malte et Chypre, ainsi que, dans certains cas, des pays candidats ou partenaires hors UE comme l'Albanie, le Monténégro ou la Bosnie-Herzégovine, selon les projets.

Interreg Euro-MED (2021-2027) fonctionne en finançant des projets collaboratifs qui réunissent des partenaires variés (institutions publiques, universités, ONG, entreprises privées) issus de différents pays méditerranéens, avec un budget d'environ 294 millions d'euros (fonds FEDER et cofinancements nationaux). Ces initiatives s'articulent autour d'axes thématiques prioritaires tels que la gestion durable de l'eau, la réduction des émissions de CO2 ou encore le tourisme durable, et se concrétisent par des projets comme le développement de technologies pour une agriculture résiliente au climat, la création de réseaux transnationaux pour protéger les écosystèmes marins ou la promotion de stratégies touristiques durables dans les zones côtières.

En résumé, ce programme constitue un levier essentiel pour encourager la solidarité et l'innovation face aux défis environnementaux et socio-économiques de la région méditerranéenne.

* LE PROGRAMME INTERREG NEXT MED

Interreg NEXT MED (Méditerranée voisine) est un programme de coopération transnationale financé par l'Union européenne pour la période 2021-2027. Inscrit dans le volet "NEXT" (Neighbourhood External) de la stratégie Interreg, il cherche à renforcer les liens entre les États membres de l'UE et les pays voisins non-membres partageant le bassin méditerranéen.

Interreg NEXT MED vise un développement intelligent, durable et équitable dans le bassin méditerranéen via une coopération transnationale et une gouvernance multi-niveaux. Ses priorités : compétitivité (innovation, PME), durabilité (énergie, ressources), inclusion (éducation, santé) et gouvernance renforcée. Doté de 281,5 millions d'euros (244,4 millions de fonds UE : FEDER, NDICI, IPA III), il cofinance jusqu'à 89 % des projets, avec 230 millions pour les initiatives et 23 millions pour l'assistance technique.

Réunissant 15 pays (UE : Chypre, Espagne, France Sud, Grèce, Italie, Malte, Portugal ; partenaires : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Tunisie, Turquie), il couvre 200 millions d'habitants. Les projets, associant au moins trois pays, ciblent innovation, durabilité, jeunesse ou gouvernance, avec des appels comme 2023 (103,6 millions) et 2025 (83,7 millions pour la transition verte).

Géré depuis la Sardaigne (Italie), le programme mobilise divers acteurs pour renforcer la résilience climatique, l'économie circulaire, l'inclusion sociale et la gouvernance, visant une prospérité partagée face aux défis méditerranéens (climat, énergie, inégalités).

5. PROJETS EUROPEENS : LA DYNAMIQUE OEHC

* MED H2 SUR LE PROGRAMME INTERREG EURO-MED : L'OEHC, CHEF DE FILE DU PROJET

Titre du projet : Renforcer la gestion durable de l'eau dans les îles méditerranéennes par la conservation dynamique et communautaire du patrimoine hydraulique matériel et immatériel.

LE ROLE CENTRAL DE L'OEHC

L'OEHC, chef de file ou partenaire clé dans Interreg Euro-MED, assure la coordination et la direction des projets *MED H2*, *SHARE.MedWATER* et *Collaborative Water Management*. L'OEHC mobilise son expertise en gestion de l'eau (ex. Salice, Luri) pour :

- Développer une méthodologie de cartographie numérique du patrimoine hydraulique, évaluant conservation et usages potentiels,
- Restaurer en Corse le patrimoine matériel et immatériel de l'eau, en promouvant des utilisations non potables,
- Mettre en œuvre des projets pilotes participatifs avec les communautés locales pour sauvegarder ce patrimoine,
- Lancer des programmes éducatifs sur la gestion durable et les pratiques traditionnelles, sensibilisant résidents et touristes,
- Contribuer à un cadre stratégique de conservation, définissant des lignes directrices pour une gouvernance adaptée au changement climatique et à l'usage durable des ressources.

PROJETS PILOTES ET OBJECTIFS

- * **MED H2** (budget OEHC : 484 200 €, 80 % Interreg) régénère le patrimoine hydrique avec des pilotes à Salice (100 884 €) et Luri (103 758 €), visant résilience et éducation. L'OEHC est chef de file du projet.

- * **SHARE.MedWATER** (budget OEHC : 484 200 €) installe une station d'épuration à Lozzi pour réutiliser les eaux traitées en irrigation.
- * **AquaConnectMed** (Collaborative Water Management) (3,5 M€, 36 mois) teste des solutions agricoles durables sur la zone du PTGE Fium'Orbu et dans cinq autres zones méditerranéennes, réduisant les conflits d'usage.

CONTRIBUTIONS OPERATIONNELLES ET STRATEGIQUES

L'OEHC développe des outils transnationaux (méthodologies, cadres stratégiques) pour une gouvernance adaptée au changement climatique. Il lance des programmes éducatifs pour sensibiliser résidents et touristes, et expérimente des technologies vertes (réservoirs, stations conteneurisées), renforçant la résilience hydrique et l'innovation régionale.

Ces projets favorisent une gestion durable de l'eau, la préservation du patrimoine de la Corse, et une coopération transnationale, alignés sur l'objectif d'un espace méditerranéen plus vert et résilient.

* **Projet Pilote "Euromed Aqua Patrimonia in Corsica : the U Salge MedH2 Experience"**

Le projet se situe à Salice, en Corse, autour d'un réseau d'irrigation traditionnel essentiel à l'agriculture et à la gestion durable de l'eau. Ce patrimoine historique, encore utilisé, est fragilisé par le changement climatique et un entretien insuffisant. L'objectif de ce projet vise à préserver ce réseau ancestral tel que :

- Matériel : restauration des canaux et création d'un réservoir tampon (120 m³) pour sécuriser l'eau en période de sécheresse,
- Immatériel : études historiques, transmission des savoirs et une exposition itinérante pour valoriser le patrimoine culturel.

Ce projet s'inscrit dans MED H2 car il permet de promouvoir une gestion durable de l'eau en Méditerranée, intégrant réhabilitation patrimoniale et développement communautaire face aux défis climatiques.

Le coût prévisionnel est estimé à 100 884 € HT réparti ainsi : 45 884 € pour la restauration (rigoles : 3 000 €, réservoir ancien : 17 400 €, nouveau réservoir : 28 484 €) et 55 000 € pour la valorisation immatérielle (études, sensibilisation, exposition).

Ce projet permettra de préserver en partie le patrimoine hydraulique de la Commune en renforçant la gestion de l'eau et le lien social, avec un modèle duplicable en Méditerranée.

* **Projet pilote "Euromed Aqua Patrimonia in Corsica : the Luri MedH2 Experience"**

Implanté sur la Commune de Luri (Cap Corse), ce projet restaure un canal d'irrigation de 2,2 km reliant San Michele à Piazza, vital pour l'agriculture et l'histoire locale, mais dégradé par des fuites, l'envasement et un manque d'entretien. L'objectif de ce projet vise à préserver ce réseau ancien tel que :

- Matériel : restaurer le canal (nettoyage, curage, maçonnerie, guillotines, canalisations), créer un réservoir tampon (120 m³) et optimiser le débit pour prévenir l'assèchement du Furcone,
- Immatériel : réaliser des études historiques, transmettre les savoirs via expositions et animations, et établir une méthodologie pour un partage équitable de l'eau.

Ce projet qui s'inscrit dans le programme **MED H2**, promeut une gestion durable de l'eau en Méditerranée, en préservant le patrimoine hydraulique, en développant des solutions d'irrigation et en sensibilisant les populations locales face au changement climatique.

Le budget prévisionnel estimé est d'environ de 103 758 € HT réparti comme suit : 58 075 € pour la réhabilitation du canal (curage, infrastructures), 25 683 € pour le réservoir, et 20 000 € pour la valorisation immatérielle (études, sensibilisation).

Ce projet permettra de préserver en partie le patrimoine hydraulique de la Commune de Luri en renforçant la gestion de l'eau et le lien social, avec un modèle duplicable en Méditerranée.

* **SHARE.MedWATER sur le programme Interreg Euro-MED avec l'OEHC comme partenaire**

SHARE.MedWATER soutient une démarche de résilience face à la rareté de l'eau en Méditerranée, accentuée par le changement climatique et les besoins croissants (agriculture, tourisme, urbanisation), en valorisant les eaux non conventionnelles (pluviales, grises, usées) grâce à des solutions de stockage et de traitement. Collaborative Water Management (Interreg Next Med) encourage une gestion durable de l'eau à travers des pratiques agricoles efficaces, une adaptation au climat et une gouvernance innovante.

SHARE.MedWATER adopte une approche transnationale, testant sept pilotes dans six pays, dont la France, pour des modèles évolutifs de réutilisation. Collaborative Water Management expérimente six cas (Kerkennah, Nil, Antalya, Muga, Fium'Orbu, Ibiza), favorisant une collaboration régionale équilibrée.

Dans SHARE.MedWATER (budget OEHC : 484 200 €, 80 % Interreg), l'OEHC prévoit d'implanter une station d'épuration "conteneurisée" à Lozzi (eau classe A pour irrigation), avec études et sensibilisation (WP1, WP3).

SHARE.MedWATER renforce la résilience hydrique via l'innovation. Collaborative Water Management (3,5 M€) vise des pratiques intelligentes, une résilience régionale et un cadre politique transnational pour une Méditerranée durable.

PARTIE 2 - LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES EN LIEN AVEC LE FONCTIONNEMENT

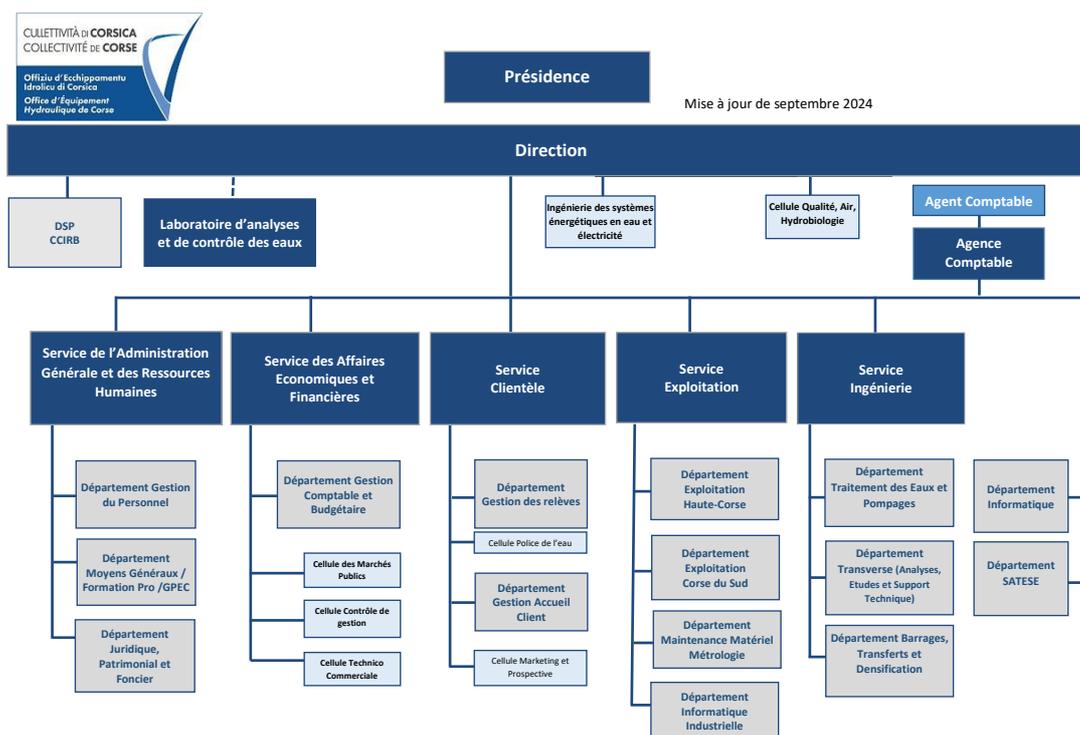
A. L'ORGANISATION GENERALE, EFFECTIFS BUDGETAIRES ET RESSOURCES HUMAINES

* **STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE L'OEHC**

Afin de respecter le seuil relatif au plafond d'emploi préconisé par la tutelle lors de son budget primitif 2021, les effectifs budgétaires ont été ramenés à 215 postes au 31 Décembre 2021, et non pas évolués depuis. Globalement, la structure organisationnelle de l'OEHC est restée stable en 2024, sans changements significatifs.

Le plafond d'emploi 2024 de l'OEHC demeurant fixe, au 31 Décembre 2024, l'OEHC comptabilise bien 215 postes budgétaires. Il n'y a donc pas eu de demandes de créations et de financements de postes.

L'organigramme général de l'OEHC se présente comme suit :



L'OEHC s'organise autour de cinq services principaux, complétés par le laboratoire, l'agence comptable, le département informatique, le département SATESE et des activités rattachées à la Direction (COM, Ingénierie énergétique, Cellule qualité-Air, DSP AEP CCIRB).

Les cinq services

- **Service Administration Générale et Ressources Humaines (SAGRH)** : structuré en trois départements (gestion du personnel, moyens généraux/formation, affaires juridiques/patrimoniales),
- **Service des Affaires Économiques et Financières (SAEF)** : inclut la gestion comptable, la cellule des marchés publics (renforcée en 2024 par un responsable et une assistante suite à un redéploiement budgétaire d'un poste - départ retraite de l'agent) et le contrôle de gestion,
- **Service Clientèle (SC)** : composé de deux départements, gestion des relèves et accueil/gestion clients,
- **Service Exploitation (SE)** : composé essentiellement de quatre départements tels que :
 - Exploitation en Haute-Corse (subdivisions distribution et production),
 - Exploitation en Corse du Sud,
 - Département Informatique Industrielle (Télésurveillance, Hypervision, Télérelève-Radio-relève, sectorisation),
 - Département Maintenance Matériel - Métrologie.
- **Service Ingénierie (SI)** : organisé en trois départements (traitement/pompages, analyses/études techniques, barrages/transferts), couvrant études, projets et supports transversaux (SIG, CAO/DAO).

En 2024, malgré une stabilité globale, des renforcements ciblés optimisent l'efficacité, notamment dans les marchés publics et l'exploitation.

B. LA STRATEGIE COM'25 DE L'OEHC

En 2025, l'OEHC met en œuvre une stratégie de communication (COM) moderne et structurée, alignée sur la Stratégie Opérationnelle 2022-2035 de la Collectivité de Corse et de l'OEHC, pour sensibiliser à la préservation de l'eau et renforcer sa notoriété.

Cette stratégie COM présente notre rattrapage infrastructurel rigoureux (rehausse des barrages de Talza-Figari et E Cotule-Balagne, interconnexions des réseaux, création de la Retenue de Vadina en Plaine Orientale, déploiement de photovoltaïque sur bâti, non-bâti et ouvrages lorsque cela est possible, créations de nouveaux périmètres d'irrigation : Grossa, Rizzanese, Marsulinu, Niolu, Ouest Ajaccien), tout en modernisant sa présence via une communication bilingue français-corse, une digitalisation (site web, réseaux sociaux : LinkedIn, TikTok, Instagram), et des supports comme vidéos, plaquettes et signalétique.

La COM sensibilise les usagers à une utilisation responsable, accompagne les agriculteurs vers une irrigation efficiente, et éduque les jeunes au non-gaspillage avec le programme "**Éduquer aujourd'hui, c'est économiser demain - Educà oghje, hè risparmià dumane**", via des fiches pédagogiques de niveaux adaptées pour les écoles, en partenariat avec le CPIE A Rinascita et le rectorat de Corse.

Une COM institutionnelle renforcée et une stratégie digitale performante valorisent les projets structurants et l'engagement au quotidien de nos agents, affirmant l'OEHC comme acteur clé de la gestion durable en Corse

C. LE SERVICE DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES RESSOURCES HUMAINES : SAGRH

En 2025, la structure organisationnelle de l'OEHC devrait évoluer, notamment par le transfert du « Département des Affaires Juridiques, Patrimoniales et Foncières », précédemment rattaché au Service Administration Générale et Ressources Humaines (SAG-RH). Ce département sera désormais directement lié à la Direction, afin de fournir son assistance et son expertise à l'ensemble des services en transversalité.

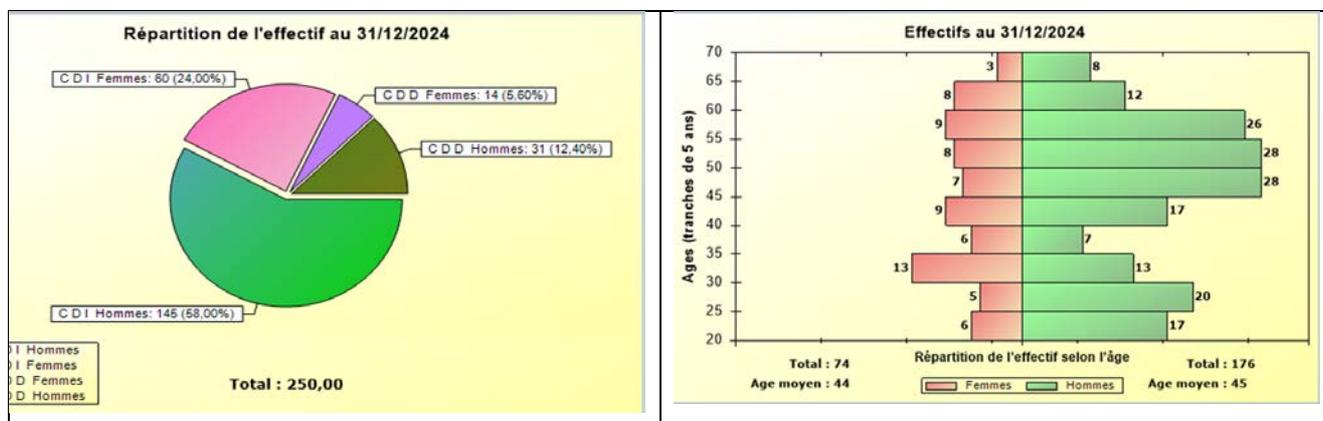
Le **Service de l'Administration Générale et des Ressources Humaines**, est composé de 2 Départements :

- Le **Département « Moyens Généraux, GEPEC - Formation Professionnelle - RH »**,
- Le **Département « Gestion du Personnel »**.

Les missions générales du service se déclinent essentiellement autour de :

- L'Administration Générale de l'établissement,
- La gestion des carrières et des compétences avec une politique RH renouvelée et axée sur une modernisation sociale, de nouvelles procédures, sur la proximité, la formation professionnelle et l'interaction avec les services,
- L'accompagnement des agents dans leurs démarches, la sécurisation des procédures en lien avec les statuts du personnel et le code du travail, l'accompagnement RH des services,
- Des procédures de recrutements, définition des besoins et relations avec les services et la tutelle,
- Les relations sociales avec les Instances Représentatives du Personnel et les Organisations Syndicales puis en corollaire l'organisation des réunions obligatoires (CSE, CSSCT et NAO).
- La gestion des moyens généraux,
- La gestion administrative du Personnel dans un office qui aujourd'hui compte 203 CDI, 25 CDD et 12 alternants et dont la masse salariale 2025 est évaluée à 17 550 000 €.

* REPARTITION DES EFFECTIFS DE L'OEHC



* LE DEPARTEMENT « MOYENS GENERAUX / GEPEC - FORMATION PROFESSIONNELLE - RH »

Avec un budget prévisionnel annuel de 3 M€, la gestion des moyens généraux se décline autour des missions suivantes :

- La gestion du parc de 120 véhicules et engins avec un budget annuel pour :
 - Les contrats de locations : 575 223 €,
 - Les carburants : 220 000 €,
 - Les pneumatiques : 25 200 €,
 - La restitution de 40 véhicules : 50 000 €.
- La gestion des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : 30 000 €,
- La gestion des fournitures, produits d'entretien et du mobilier : 65 000 €,
- L'entretien et la remise en état de nos locaux : BASTIA, PIAGHJA SUTTANA È SUPRANA, BALAGNA, PORTIVECHJU, SARTE, PURTICHJU : 440 000 €,
- La gestion des contrats d'assurances et les déclarations de sinistres : 365 000 € de cotisations pour nos contrats Responsabilité Civile, Dommages aux biens et véhicules,
- La mise sous plis, l'affranchissement et l'envoi des courriers : 90 000 €,
- L'organisation du standard, de l'accueil du public et du gardiennage : 20 000 €.

A ces missions, se rajoutent l'ensemble des demandes quotidiennes des différents services auxquelles les collaborateurs du département essaient de répondre avec réactivité.



Les projets programmés en 2025 en matière de Moyens Généraux :

- La réhabilitation des villas de l'OEHC PO NORD et PURTICHJU avec une estimation de l'ordre de 300 000 €,
- La géolocalisation pour les véhicules de service,
- La pose de nouvelles bornes de recharges pour nos véhicules électriques sur l'ensemble des sites distants,
- Le rafraîchissement des bureaux PO NORD - CASAMOZZA,
- La création d'un nouvel espace de travail pour le Service Exploitation dans l'actuelle salle CA,
- Les restitutions et livraisons de 33 véhicules renouvelés,
- Le renouvellement des marchés publics rattachés aux pneumatiques, aux contrôles périodiques des points électriques du siège, à l'entretien du siège et des sites distants, et à la maintenance des climatisations des sites distants.

* LES MISSIONS GEPEC - FORMATION PROFESSIONNELLE - RH

La gestion et le suivi de la formation professionnelle, tant individuelle que collective, s'appuient en 2024 sur un budget comprenant un versement volontaire de 118 000 € et une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) de 190 000 €.

Depuis 2017, 233 formations ont été organisées avec + de 1 000 agents formés pour un montant total de versement volontaire d'environ 630 000 € et une CUFPA de + 1 million d'€.

En moyenne, cela représente 30 formations par an avec 130 agents formés pour 80 000 € investis en volontaire et 180 000 € en obligatoire.

Les missions GEPEC se déclinent comme suit :

- La mise à jour des fiches de postes et du référentiel métiers « Référentiel métiers » depuis leurs créations en 2015,
- L'organisation et le suivi des entretiens professionnels obligatoires (tous les 2 ans) et de bilan (tous les 6 ans),
- La finalisation de la mise en place pour 2025 des entretiens d'évaluation en lien avec le suivi des objectifs à réaliser, la stratégie de l'établissement et plus précisément du service et le suivi des compétences et de la carrière de l'agent,
- Le développement de la politique GPEC avec un suivi de l'employabilité des agents et d'un accompagnement au changement le cas échéant,
- Le suivi des procédures RH : suivi des effectifs, mise à jour de l'organigramme, l'ouverture des postes vacants, l'organisation des réunions (Commissions de recrutement), la gestion des embauches CDI et CDD, l'harmonisation des outils RH,
- Les relations avec la tutelle et la transmission des indicateurs RH,
- Les relations sociales avec la préparation des réunions avec les IRP et les OS, la mise à jour du registre de la délégation du personnel, le suivi et mise en place des décisions adoptées en séance,
- Le développement de la stratégie RH et l'accompagnement RH des services.

Les projets programmés en 2025 en matière de GEPEC - Formation Professionnelle et RH

- La modernisation de la grille des salaires avec l'insertion des fonctions actuelles en lien avec la mise à jour et la validation conjointe des fiches de poste,
- Le lancement de la campagne des entretiens d'évaluations,
- Les discussions autour de la réforme des astreintes du Service Exploitation et du Laboratoire,
- La mise en œuvre de tableaux des écarts RH pour l'anticipation des départs à la retraite et/ou redéploiement ou ajustement de postes avec une visibilité minimum à 3- 5 ans,
- L'évaluation du ressenti et des acquis faisant suite aux formations,
- Le suivi des alternants dans leur cursus de formation avec leur tuteur,
- La réorganisation du Laboratoire de l'OEHC et la mise à jour des fonctions de chacun,
- Le développement d'un outil SIRH (Service d'Informations Ressources Humaines).

* LE DEPARTEMENT « GESTION DU PERSONNEL » ET SES MISSIONS

Les missions du Département « Gestion du Personnel » se déclinent comme suit :

- La production de la paie et la déclaration des prestations sociales (IJ, retraites et prévoyance),

A titre principal, l'entité est le service « fournisseurs » de l'OEHC, responsable de l'exécution budgétaire des dépenses. Les 4 personnes qui composent le département (avec l'appui partiel des 2 assistantes du service) sont à l'origine des quelques 7.000 mandats de paiement émis annuellement par l'office.

- Les Marchés Publics :

La Cellule est en charge de la préparation, de l'élaboration et du lancement des procédures de marchés de l'office et se voit confier la rédaction des documents administratifs correspondants.

La Cellule MP a longtemps été composée d'une seule personne. Or, l'accroissement significatif du rythme des investissements depuis 2 ans et l'amplification encore attendue au cours des prochaines années a nécessité un renforcement de ses effectifs. La cellule ainsi pu bénéficier récemment de l'apport d'une assistante.

- L'Administration des Ventes :

Il s'agit d'une activité en cours de création, la procédure de recrutement du responsable de la cellule étant en voie de finalisation.

A terme, les missions de la cellule seront notamment d'assister la direction dans l'évaluation et la fixation des tarifs, de contribuer à leur mise en œuvre, de sécuriser la gestion des contrats commerciaux et d'assurer le suivi des obligations financières et administratives correspondantes, de préparer les dossiers de réponse aux consultations auxquelles soumissionne l'établissement (DSP et marchés publics) etc.



En 2025, les principaux objectifs du service seront de :

- Mettre en œuvre un nouveau logiciel de gestion budgétaire et comptable :

L'OEHC a fait le choix du logiciel PEP EPL, édité par Inetum Software. Ce produit fonctionne en mode hébergé et offre une gestion totalement dématérialisée des flux et pièces comptables.

Grâce à cet outil d'ergonomie moderne qui répond aux dispositions de l'instruction M4, l'OEHC va pouvoir assurer de manière plus efficiente la gestion budgétaire et financière dévolue aux services de l'ordonnateur et assurer la tenue de la comptabilité générale de l'agent comptable, le tout au sein d'une chaîne parfaitement intégrée.

A terme, avec la décentralisation de la gestion des engagements et du visa du service fait qui doit être opérée au niveau des services acheteurs, près de 30 collaborateurs utiliseront quotidiennement ce produit qui constituera rapidement le cœur du Système d'Information comptable et financier de l'office.

- Déployer une Comptabilité Analytique efficiente :

De longue date, l'office ambitionne de déployer des outils de comptabilité analytique performants. Cette démarche répond à des impératifs d'optimisation des coûts et d'amélioration de la profitabilité générale de l'établissement et s'inscrit dans le droit fil des recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes.

Un certain nombre d'outils existent déjà et méritent simplement d'être fiabilisés. Néanmoins, ce n'est pas suffisant et la réalisation de l'objectif assigné passera nécessairement par la mise en œuvre de dispositifs de suivi périodique des missions et tâches des collaborateurs de l'établissement, notamment dans le cadre des activités entrant dans le champ concurrentiel.

Malheureusement, ce chantier, initié il y a quelques années, a dû être suspendu à la suite de la cyberattaque de novembre 2022, qui a totalement détruit le système d'information comptable et financier de l'office.

Avec le déploiement du nouveau logiciel de gestion budgétaire, qui doit constituer le réceptacle des informations collationnées, les développements applicatifs peuvent désormais être relancés, avec en ligne de mire l'échéance du 1er janvier 2026 pour un déploiement effectif.

- Sécuriser la gestion des frais de déplacement :

La gestion des frais de déplacement doit également faire l'objet d'une modernisation cette année, avec le déploiement d'une GED personnalisée (Gestion Electronique de Documents).

Au travers de différents workflows offrant des processus de validation adaptés aux multiples cas de figure rencontrés (missions récurrentes, missions ponctuelles en Corse ou hors de Corse, formations etc.) et des spécificités de chaque catégorie de personnels (personnels exploitants, techniciens, administratifs, ingénieurs et conducteurs d'opération etc.), le dispositif doit permettre d'automatiser l'élaboration des ordres de mission et de « borner » les autorisations de déplacement accordées.

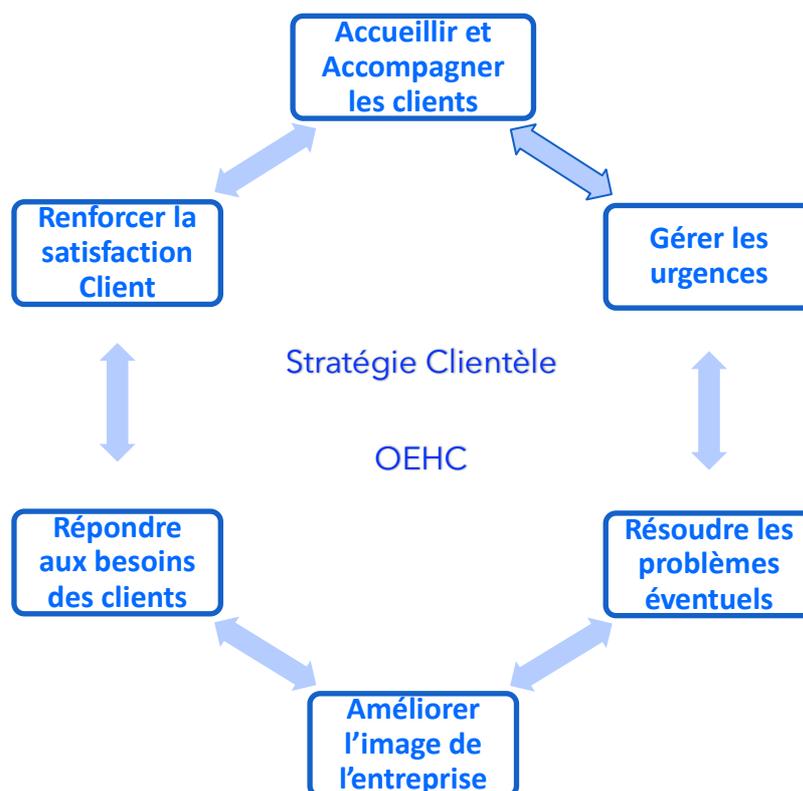
La GED sécurisera également la production des comptes-rendus de mission en garantissant une parfaite corrélation avec les ordres de mission validés.

Le nouveau dispositif devrait également permettre de réduire les saisies et manipulations et ainsi réduire les délais de traitement des remboursements.

E. LE SERVICE CLIENTELE (SC)

Fort de son expertise, l'OEHC place la gestion de la relation clientèle au cœur de ses priorités, une connaissance approfondie de ses clients favorisant, dans le cadre du pilotage de ses activités, l'amélioration continue de la qualité de son service.

L'OEHC dispose de 8 agences réparties sur l'ensemble de la Corse : Bastia, Rogliano, Isula, A Ghisunaccia, Levie-San Gavino di Carbini, Porto-Vecchio, Sartène et Purtighju.



L'OEHC gère un portefeuille en eau potable de 8 180 clients, 9 703 contrats d'abonnement, 3 contrats de délégation de service public (CCIRB, Rogliano, Coti Chiavari) et un contrat de prestation de service public (Levie & San Gavino di Carbini). Par ailleurs, l'établissement gère trois contrats de vente en gros (Rive Sud, Sartène, Balagne) et traite 12 000 procédures, incluant des transferts d'abonnement, des résiliations et des mises en service. Enfin, l'OEHC facture annuellement environ 210 000 € de prestations diverses.

L'OEHC alimente en eau brute d'irrigation et d'agrément, 7 719 clients à travers 10 208 contrats d'abonnement, comprenant 3 447 contrats agricoles, 6 388 particuliers et 372 collectivités, répartis sur 6 secteurs déconcentrés (Plaine Orientale Nord et Sud, Rive Sud du Golfe d'Ajaccio, Sud Est, Balagne, Sartène) et 6 secteurs de vente en gros (Sud Est, Plaine Orientale Nord et Sud, Rive Sud du Golfe d'Ajaccio, Saint-Florent, Lancone). L'établissement gère également 900 procédures, incluant des transferts d'abonnement, des résiliations, des mises en service et des modifications de débit horaire, tout en facturant 330 000 € par an de prestations diverses.

Ainsi, notre établissement démontre sa capacité à répondre aux besoins de nos territoires en gérant efficacement un vaste portefeuille de services hydrauliques, allant de l'eau potable à l'irrigation, avec un engagement financier et opérationnel marqué par 540 000 € de prestations annuelles et plus de 12 900 procédures traitées. Cette stratégie clientèle, soutenue par une couverture géographique étendue et une diversification des contrats, renforce l'accompagnement des collectivités locales et de chaque usager, notamment grâce à l'adoption d'une charte clientèle garantissant des services de qualité et à la mise en place d'une cellule Acqua Sulidarita dédiée à l'assistance des clients en difficulté pour le règlement de leurs factures.

F. LE SERVICE EXPLOITATION (SE)

Dans le cadre des orientations fondamentales visant à améliorer les performances hydrauliques des réseaux d'eau brute de la Concession, l'OEHC a défini un plan général pluriannuel se déclinant en plusieurs points listés ci-après :

- La gestion patrimoniale de ses réseaux : celle-ci est principalement fondée sur la mise en œuvre d'un Système d'Informations Géographiques optimisé intégrant des applicatifs métiers et s'appuyant sur une cartographie des réseaux de la plus haute des précisions,
- La maîtrise et la connaissance des quantités d'eau prélevés dans le milieu naturel et mises en distribution : il s'agit de la mise en place, du renouvellement périodique et du suivi métrologique de dispositifs de comptage télésurveillés (débitmètres pour l'essentiel) sur l'ensemble des moyens de production,
- La poursuite du programme annuel de renouvellement des canalisations vétustes ou défectueuses,
- La recherche de fuites préventive avec la création de la Cellule dédiée à cette activité et intégrée au Service Exploitation et sa nécessaire et impérieuse montée en puissance,
- Les comptages sectoriels,
- La maîtrise des volumes d'eau distribués et facturés par la sécurisation des dispositifs de comptage et la gestion optimisée et performante des données recueillies (la télérelève et l'hypervision).

Les quatre premiers points font l'objet d'actions évolutives depuis de nombreuses années et doivent nécessairement s'inscrire dans la continuité.

Le cinquième point doit faire l'objet à court terme du lancement d'une opération d'envergure correspondant à la mise en œuvre de l'ordre de 600 débitmètres connectés installés sur des antennes secondaires ainsi que sur les adducteurs principaux pour assurer des contrôles de fonctionnement intermédiaires et segmentés. Des débitmètres électromagnétiques, assortis d'autant de capteurs de pression, seront mis en œuvre tout en étant également rendus communicants prioritairement via les architectures de télérelève en cours de déploiement.

Le sixième point qui vise l'ensemble des branchements sur les réseaux d'eau brute de la Concession, tous secteurs confondus, repose sur les deux piliers suivants :

- Fiabiliser les dispositifs de comptage avec des performances métrologiques optimisées,
- Favoriser les possibilités de télérelève (ou de radio-relève lorsque la couverture LORAWAN n'est plus assurée).

Tous les branchements existants sont concernés ; **près de 10.000 points de comptage**, tous usages confondus, sont recensés sur les réseaux d'eau brute. Cette mesure s'appliquant également à tous les nouveaux branchements à réaliser. Tous les compteurs seront de type statique (débitmètres à ultrasons) en substitution de la technologie utilisant des pièces mobiles (en particulier les compteurs mécaniques de vitesse) et du comptage proportionnel (ou dérivé), en privilégiant donc un comptage intégral.

Chaque compteur sera doté de moyens de communication intégrés compatibles avec les systèmes de remontées d'informations de relèves des index et privilégiant ainsi l'utilisation de la télérelève automatisée à partir de réseaux fixes gérés par des opérateurs avec lesquels des contrats d'abonnement seront souscrits (LORAWAN). En cas de couverture défectueuse, il pourra être fait recours à des moyens de radiorelevé plus classique et déjà actuellement utilisés (soit à partir de smartphones ou de terminaux manuels, soit à partir de box de relèves installées dans les véhicules).

Le déploiement de ces technologies se fera de manière simultanée et concomitante avec les renouvellements de compteurs.

Un flux de données conséquent provenant donc de trois catégories d'appareils, les débitmètres de production permettant de comptabiliser les volumes introduits dans les réseaux (ou volumes mis en distribution), les débitmètres de sectorisation et les compteurs de distribution télérelevés,

sera donc disponible à brève échéance et de façon graduelle à concurrence d'un équipement visant les quelques 10.000 dispositifs de comptage concernés.

En première phase, ce flux de données sera géré à l'aide d'un portail web de suivi de parcs de compteurs, même si les applications informatiques déjà identifiées s'orienteront vers des solutions utilisant des moteurs d'intelligence artificielle avec des sources de données disponibles allant bien au-delà des seules données de comptage.

Cette solution informatique a vocation à s'interfacer avec d'autres applicatifs métiers qui sont au cœur des activités techniques du Service Exploitation et parmi lesquels sont identifiés de façon évidente :

- Le Système d'Informations Géographiques,
- La Gestion de la Relation Clients,
- La télésurveillance et la supervision,
- La Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur.

De façon évidente, plusieurs utilisations courantes sont déjà identifiées :

- Le suivi des dysfonctionnements des compteurs,
- Le suivi des anomalies et des performances hydrauliques des antennes secondaires,
- Le contrôle des débits d'abonnement,
- Les analyses météorologiques poussées.

Dans ce contexte, une partie des activités du Service Exploitation basées au siège, et principalement celles correspondant au Département Informatique Industrielle est amenée à être déplacée dans de nouveaux locaux plus adaptés de sorte à permettre la mise en œuvre de ces moyens de gestion et d'administration de l'Hypervision allant au-delà des process de télésurveillance des ouvrages de stockage et de production. L'objectif affirmée est d'organiser ce déplacement, identifié dans l'ancienne salle du Conseil d'Administration ainsi réaménagée, à l'horizon du début de l'été 2025.

La création de ce centre de supervision correspond explicitement à une montée en puissance dans les domaines de la télésurveillance et la supervision des ouvrages de production et de stockage, et des réseaux de transport et de distribution, de la vidéosurveillance des sites sensibles ou isolés.

Ces actions majeures consistent à faire évoluer l'activité d'exploitation dans une ère de modernité et d'excellence avec la mise en œuvre d'outils de gestion technique. Ces outils reposent sur la télérelève des compteurs et l'acquisition d'informations issues de capteurs fonctionnels les plus divers en convergence avec la télésurveillance et d'autres applicatifs métiers via l'internet des objets connectés. Cela permet d'utiliser des outils "intelligents" d'aides à la décision et d'optimisations des process concourant à la gestion des ressources stockées en eau et des moyens de production et de transfert.

Cette même activité sera également vouée à croître en effectifs de façon graduelle de sorte à pouvoir assumer l'intégralité des missions qui lui sont confiées.

L'amélioration des performances doit également, et de façon effective, s'accompagner de la montée en puissance de la cellule « Amélioration des Performances Hydrauliques », véritable entité internalisée chargée du diagnostic hydraulique permanent des réseaux (recherche de fuites, localisation des équipements).

Au chapitre des activités nouvelles ou à consolider, la création d'un Laboratoire Hydraulique mérite d'être citée : cette entité qui serait dédiée aux essais technologiques et éventuellement à la validation par agrément de matériels hydromécaniques pourrait constituer une vitrine technologique pour l'établissement, au même titre que le centre de supervision.

G. LE SERVICE INGENIERIE (SI)

Le Service Ingénierie de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse (OEHC) joue un rôle clé dans la gestion et le développement des infrastructures hydrauliques de l'île. Ses missions s'articulent autour de la conception, de la réalisation et du suivi des projets structurants visant à sécuriser l'approvisionnement en eau et à répondre aux enjeux climatiques.

Il intervient notamment sur le traitement des eaux et les systèmes de pompage, en assurant l'optimisation des stations et des réseaux pour une distribution efficace. Le service réalise également des analyses, études et supports techniques, intégrant des outils comme la cartographie SIG et l'hydro-climatologie pour anticiper les besoins hydriques.

Une autre mission essentielle concerne la gestion des barrages, des transferts d'eau et la densification des réseaux, avec des projets comme la rehausse des barrages ou la création de retenues collinaires.

En appui aux collectivités locales, il fournit une expertise technique pour la mise en conformité des ouvrages selon la réglementation en vigueur. Par ailleurs, il explore des solutions innovantes, telles que le déploiement de systèmes de production d'énergie pour compenser la consommation énergétique de nos infrastructures, pour allier durabilité et performance énergétique.

Le Service Ingénierie collabore étroitement avec les autres Services de l'OEHC, garantissant une approche intégrée et prospective face aux défis de la ressource en eau en Corse.

L'année 2025 sera marquée par le renforcement et l'accélération de la stratégie de mise en œuvre opérationnelle de grands aménagements hydrauliques. Ainsi, l'OEHC procédera à des opérations importantes qui permettront d'améliorer le déploiement des ressources actuelles et les possibilités d'interconnexions entre secteurs hydrauliques.

Dans ce cadre, il convient de noter pour 2025, sur le secteur du Sud Est, le démarrage des travaux de renforcement de réseau (Projet Scopettu) à l'amont du surpresseur nouvellement réalisé sur la commune de Portivechju qui permettront d'améliorer le déploiement du stock de la retenue du barrage de Talza-Figari en direction du Nord, et de tendre vers la fongibilité complète des deux ressources estivales disponibles (barrage de Talza-Figari et barrage d'U Spidalu).

En plaine orientale, la pose d'une conduite DN 800 mm sur près de 10 km (Renforcement des canalisations de Bravona - 13 M€) constituera une première étape de travaux visant à doubler les capacités de transfert depuis la plaine orientale centre (ressource du Barrage de l'Alisgiani) en direction du sud.

Toujours en plaine orientale, des travaux de pose de conduite en DN 700 mm sur environ 4.5 km (Feeder DN700 dit de San Giulianu - 4,5 M€), à réaliser sur la commune d'Alistru permettront d'améliorer considérablement les possibilités de reconstitution du stock du barrage d'Alisgiani à partir de la ressource du Golu, en cas d'une modification durable des flux météorologiques pénalisant la côte orientale, en lien avec le changement climatique.

L'OEHC poursuivra également les travaux de mise en conformité et de modernisation des barrages existants avec un niveau d'engagement jamais atteint depuis plus de 20 ans. Trois opérations importantes seront en cours sur cette année 2025. Il s'agit de la mise en conformité du dispositif d'évacuation des crues du barrage de Talza-Figari (5,3 M€), du confortement du parement aval du barrage de Peri (6,6 M€) et du renforcement de la protection anti-batillage du parement amont du barrage de Teppe Rosse (1,5 M€).

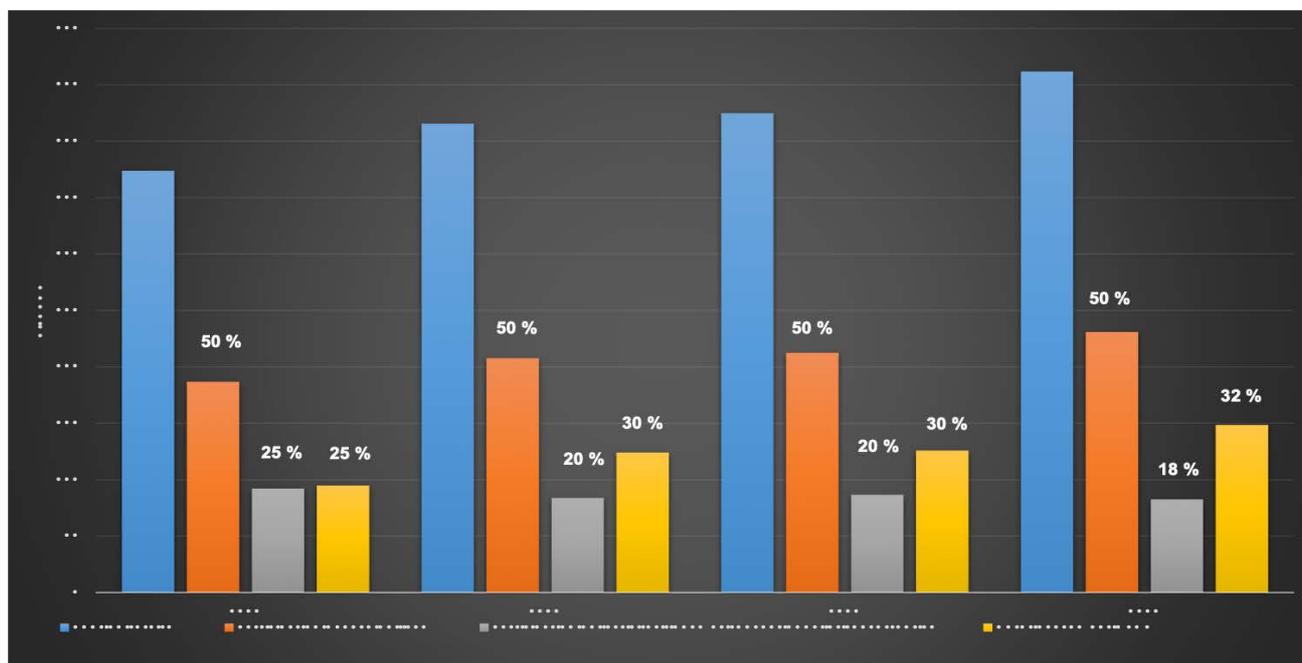
L'année 2025 sera également marquée par une avancée significative des projets de rehausse de la cote de retenue normale des barrages d'E Cotule (10,5 M€) et de Figari (4,5 M€), avec en particulier pour ce qui concerne le barrage d'E Cotule, le lancement de la procédure de consultation des entreprises. Rappelons que ces projets permettront une augmentation des volumes stockés sur les retenues existantes respectivement de 1,3 Mm³ et 2 Mm³.

Enfin, sera débutée l'opération majeure de création d'une nouvelle retenue collinaire sur le site de Vadina en plaine orientale, avec le démarrage de la deuxième étape - suite à nos études préliminaires - des études techniques de maîtrise d'œuvre et des études environnementales. Avec un volume escompté de près de 10 Mm³, ce nouveau stock estival devrait permettre de mettre fin aux restrictions d'accès au service qui ont été nécessaires ces dernières années en période estivale au regard de l'état des stocks disponibles sur les barrages existants.

H. LE SATESE

Le Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE), instauré en 1998 à l'initiative de l'Assemblée de Corse, offre un appui technique aux collectivités locales en assainissement collectif. Il collabore avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RM&C), bénéficiant d'une participation financière conjointe des collectivités et de l'OEHC pour soutenir ses missions.

* REPARTITION FINANCIERE : COLLECTIVITES LOCALES, OEHC ET AGENCE D'EAU RM&C



Les missions principales du SATESE se décomposent comme suit :

- **Assistance Technique (STEU < 2000 EH)**
 - Visites avec analyses et tests,
 - Visites bilans 24h,
 - Visites d'agrément des dispositifs d'autosurveillance,
 - Assistance à la rédaction ou à la mise à jour du cahier de vie.
- **Autosurveillance réglementaire (STEU ≥ 2000 EH)**

